

# **SALLE INFORMATIQUE POUR LES ÉTUDIANTS AUX CYCLES SUPÉRIEURS DU DÉPARTEMENT DE MAGI**

---

*La salle est située au troisième étage (local A-305.6). Vous pourrez y avoir accès en faisant la demande au secrétariat de direction du département (A-305.20). Le code de la serrure à combinaison vous sera alors communiqué et vous devrez signer un registre à l'effet que vous vous engagez à respecter les règlements d'utilisation de ce laboratoire. Par mesure de sécurité, le code de la serrure sera changé à tous les trimestres, vous devrez ainsi vous assurer de renouveler votre demande d'utilisation.*







*Pour signaler tout problème ou encore pour nous faire part de suggestions, nous vous invitons à contacter monsieur Paul Brunelle au poste 4512.*

* Voir règlements d'utilisation au verso. *

---

**LABORATOIRE INFORMATIQUE  
DES CYCLES SUPÉRIEURS  
*RÈGLEMENTS D'UTILISATION AU  
DÉPARTEMENT DE MAGI***

---

-  **Réservé pour l'usage exclusif des étudiants des cycles supérieurs du département. Il est interdit de divulguer le code de la serrure ou d'y faire entrer quiconque. Sinon, l'accès vous y sera interdit !**
  
-  **Il est strictement interdit de fumer, manger ou boire dans ce local.**
  
-  **Si un virus est détecté, avertir immédiatement le responsable.**
  
-  **La porte du local doit être fermée en tout temps.**
  
-  **Il est strictement interdit d'utiliser des jeux.**
  
-  **Les privilèges d'utilisation pourront être suspendus en cas de non respect de ces règlements.**